

## Le CIEN

Le Centre Interdisciplinaire sur l'ENfant (CIEN) a été créé le 24 juillet 1996. Cette institution internationale s'est constituée autour d'un enjeu : aborder les difficultés rencontrées par les enfants et les adolescents dans le lien social avec ceux que leurs professions conduisent par un biais ou l'autre à s'y confronter. S'est très rapidement engendrée une communauté de travail, structurée autour d'un dispositif original, ayant pour "colonne vertébrale" l'orientation lacanienne : le laboratoire de recherche. Réunissant plusieurs personnes autour d'un axe de recherche déterminé, un laboratoire établit des liens de solidarité entre ses membres et instaure une forme nouvelle de lien social. Quarante laboratoires – présentés dans un annuaire – sont actuellement déclarés. La transcription de leurs projets, de leurs pratiques et de leurs surprises favorise la circulation des expériences et leur permet de s'éclairer les uns les autres.

S'inscrivent dans des laboratoires ceux qui désirent, à partir de leur discipline (psychanalyse, médecine, enseignement, éducation, sociologie, psychologie, orthophonie, histoire, justice, droit, art, économie, édition, etc.), cerner les points où « ça cloche » tant pour eux que pour les enfants et les adolescents. Par son travail en laboratoires, par les colloques et journées d'études qu'il organise, le CIEN permet de saisir combien il est fécond d'échanger, entre des expériences très variées, des réflexions pratiques et de réunir ceux qui, à partir de disciplines diverses, visent au même objectif : que les droits de l'enfant en difficulté ou en désarroi ne soient pas réduits par des méthodes prescriptives à des normes abstraites, que le sujet trouve un lieu d'adresse qui convient à sa souffrance pour pouvoir en élaborer la formule.

Si le cadre de travail du CIEN est le laboratoire, les journées d'études – locales ou nationales – sont devenues des lieux de formation dans lesquels chacun peut réaliser comment sa pratique est susceptible de se transformer.

En publiant un bulletin (Terre du CIEN), un journal électronique (Electro-CIEN) et les fascicules de ses colloques et de laboratoires, le CIEN fait connaître ses avancées.

En France, après neuf ans d'expérience, le CIEN s'est constitué en association à but non lucratif, selon la loi de 1901. Il poursuit, sur le vecteur interdisciplinaire, ses activités. Et prend la responsabilité nouvelle, qui répond à la demande de certaines institutions ou de ceux qui y travaillent, de proposer des formations relevant de sa démarche.



## TERRE DU CIEN

### BULLETIN D'ABONNEMENT & ACHAT AU NUMERO

Abonnement pour un an, 3 numéros à partir de 18 : 13,50€   
abonnement de soutien 25€

### ACHAT AU NUMÉRO

n°16-17 (les lieux du CIEN) : 10€  n°15 (sport) : 5€   
n°14 (insécurité langagière) : 5€  n°13 (étranger) : 4,50€   
n°12 (justice) : 4,50€  n°11 (écriture) : 4,50€

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

e-mail \_\_\_\_\_

**Règlement** par chèque bancaire à l'ordre du CHAMP-FREUDIEN-CIEN  
**à retourner à** Michèle Rivoire 29, rue du Docteur Pénard, 69630 CHAPONOST  
michele.rivoire@wanadoo.fr



PHOTO STEPHANIE SCHENCK

**IV<sup>e</sup> colloque du CIEN**  
"Moi j'appelle cela du printemps"

**Les adolescents aujourd'hui**

**samedi 20 mai de 9 h à 18 heures**

**Théâtre le Déjazet - 41 Boulevard du Temple 75003 Paris**  
(métro République)

## Bulletin d'inscription au IV<sup>e</sup> colloque du CIEN

à remplir très lisiblement

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

Code postal : .....

Ville .....

Email.....

Inscription : 45€

Tarif étudiant (moins de 26 ans, sur justificatif) : 22€

Joindre à ce bulletin, le règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre du CIEN, et l'adresser à :

Danièle Lacadée-Labro-CIEN

200 rue Saint-Genès - 33000 Bordeaux.

Inscription au titre de la FP ou de la FMC auprès d'UFORCA,  
15 place Charles Gruet - 33000 Bordeaux

Les dossiers sont reçus jusqu'au 2 avril 2006 - tarif 90 €

Règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre d'UFORCA..

## « Moi j'appelle cela du printemps »

En suivant Hannah Arendt<sup>1</sup>, nous posons l'accueil réservé aux adolescents comme le paradigme de la façon dont notre société tient compte de la nouveauté qu'ils incarnent. C'est en quoi se justifie une démarche interdisciplinaire de la psychanalyse avec l'histoire, la littérature, l'anthropologie, la médecine et l'ensemble des travailleurs sociaux (juges, éducateurs, institutions de soin ou de prévention, juristes, administrations).

L'adolescence concerne le temps de passage où le sujet a à se détacher de l'autorité parentale, et se voit appelé à partager la langue dans laquelle il trouvera une inscription sociale différente de la familiale. C'est en quoi elle est un indicateur privilégié des capacités de l'Autre à l'accueillir.

La clinique analytique, à prendre en compte la question du corps et de sa jouissance, ne saurait se dérober aux incidences sociales et culturelles qu'elle comporte.

Lors de "l'éveil du printemps", l'impossible à dire dont Lacan désigne le réel est particulièrement sensible aux adolescents, qui ont chacun à traduire l'excédent de jouissance qui fait irruption en eux.

Aussi l'adolescent vient-il incarner ce qui peut faire point d'impasse, ou "souffrances modernes" et exil.

Exilé de l'enfance, il peut se livrer à une errance, dont le désarroi se traduit dans l'imaginaire et la fiction.

La honte et la haine de soi sont les figures cliniques de cet "en-trop" de jouissance. Peut-on se satisfaire de n'admettre l'adolescent que comme cet objet, potentiel ou effectif, de honte ou de haine, sans s'inquiéter des risques auxquels cela l'accule jusqu'à la mise en jeu de sa vie ? Fait-on autre chose quand on nomme "troubles de la conduite" la violence, le suicide, et la série des

symptômes nouveaux (boulimie, anorexie, toxicomanie etc.) dont les adolescents pâtissent ?

La question est bien plutôt de savoir quel prix l'adolescent aura à payer pour franchir cette étape à risques, de quelle marge de manœuvre il dispose entre les bouleversements qui surgissent en lui et l'héritage de son enfance.

De cette étape décisive de la rencontre du sujet avec le désir sexuel, du remaniement de la sexualité infantile, du choix d'objet d'amour et de l'éclosion possible d'une perversion, comment les adolescents se débrouillent-ils aujourd'hui en France ? Souvent difficilement.

Ce n'est pas pour autant, bien au contraire, que l'Autre puisse s'autoriser à figer, voire fixer, et même exacerber la "bizarre souffrance" dont Rimbaud désigne ce moment logique qui reste propre à chacun. "Propre à chacun" ne veut pas dire qu'aucun dispositif ne puisse recueillir, infléchir, voire déplacer les inventions dont il est porteur.

Le dispositif analytique au premier chef le démontre, mais aussi les dispositifs que le CIEN et d'autres bricolent à cet effet, telles les conversations et autres initiatives collectives. Comment assurer une déségrégation sans renforcer, comme le font de nombreuses entreprises éducatives et rééducatives, cette ségrégation même ? Seules les paroles des adolescents peuvent éclairer le réel en jeu pour chacun, et le mouvement ou la nouveauté qui l'agite. Comment les entendre ?

« Moi j'appelle cela du printemps », disait Rimbaud. Poursuivons avec lui.

<sup>1</sup> "La crise de l'éducation" in *La crise de la culture*, Gallimard, Paris 1972